

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 15 mai 2023

### **GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'EAU**

**Ce lundi 15 mai, Serge CASTEL, Préfet du Jura, a organisé les Assises départementales de l'eau, réunissant les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et, plus largement, l'ensemble des partenaires compétents dans le domaine de l'eau.**

L'été 2022 a été marqué par un épisode de sécheresse inédit sur l'ensemble du territoire national. Le département du Jura n'a malheureusement pas fait exception, avec un étiage des cours d'eau très précoce et le franchissement rapide de tous les records de sécheresse des sols.

Dès le mois de juin 2022, des mesures de préservation de la ressource en eau ont été adoptées pour l'ensemble des usagers. Un retour d'expérience a été effectué fin 2022 et les enseignements amélioreront la gestion collective des prochaines sécheresses.

Autres conséquences directes de ces conditions climatiques, des feux, d'une ampleur inédite dans le département, ont ravagé 1 000 ha de forêts jurassiennes.

La gestion de ces crises majeures (sécheresse, canicule, feux de forêt mais aussi inondations), induites par le dérèglement climatique de plus en plus visible, impose la mise en place, collective, de mesures de protection et de préservation de la ressource de l'eau.

Ainsi, le 30 mars 2023, le Président de la République a présenté le « Plan eau », répondant à ces enjeux prioritaires au niveau national.

Localement, ces Assises départementales de l'eau ont d'abord permis de partager les diagnostics sur l'état actuel de la ressource et sur les différents types usages observés dans le Jura.

Elles constituent également le départ d'un travail collectif, puisque les participants seront associés à l'établissement d'un plan d'action départemental au travers de quatre groupes de travail dédiés aux thèmes suivants :

- La préservation de la ressource et des milieux naturels
- L'alimentation en eau potable
- Les différents usages
- L'organisation et l'accompagnement des collectivités

L'eau est un bien commun que nous devons tous préserver et protéger. La démarche collective engagée via les Assises garantira cette mobilisation de l'ensemble des acteurs dans cette entreprise.

**Direction  
des services  
du cabinet**